Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 84 (2012)

Heft: 4

Artikel: La coopérative des Rois

Autor: Charlet, Alain / Emmenegger, Jean-Louis

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-323321

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

l'enveloppe sera optimale. La production de l'énergie sera centralisée pour tout le quartier. Il s'agit d'un système de pompe à chaleur puisant dans l'eau du Rhône. L'énergie électrique pour son fonctionnement sera fournie par des panneaux photovoltaïques posés sur les toitures des immeubles. Bref, ce sera un quartier à «émissions zéro».

Que contient votre Charte écologique?

La CODHA a élaboré sa propre Charte écologique pour définir les objectifs qu'elle veut atteindre et les moyens pour y parvenir. Notre Charte écologique se veut aussi un instrument de sensibilisation pour les coopérateurs-locataires, car le développement durable est l'affaire de chacun! Et ceci tant sur le plan de la gestion des déchets ménagers que sur celui de la consommation d'énergie et les efforts personnels possibles pour les réduire.

Quelles innovations avez-vous prévues pour les logements?

Nous avons fait une recherche de nouvelles typologies d'appartements, au nombre desquelles il faut mentionner: des appartements collectifs, des espaces mutualisés (salle commune, chambres d'amis), des jardins collectifs en toiture (sur la galette), etc. Nous sommes convaincus que de telles typologies répondent aux besoins des locataires.

Que représente ce futur immeuble pour la CODHA?

Dans le projet de l'écoquartier de la Jonction, la CODHA a intégré tous ses principes fondamentaux. Pour la CODHA, cet écoquartier est l'occasion de changer d'échelle. Jusqu'ici, nous avons appliqué les principes du développement durable à un immeuble. Nous le faisons maintenant à l'échelle d'un quartier: c'est un défi difficile mais passionnant! Car il s'agit de construire la ville de demain! **JLE**

La Coopérative des Rois

Interview d'Alain Charlet, membre du Comité directeur

Pourquoi votre Coopérative a-t-elle été choisie?

Notre Coopérative a déjà un immeuble locatif construit dans les années 1970 à la rue des Rois (80 logements). C'est la proximité de l'ancien site Artamis avec notre bâtiment existant qui nous a incités à faire acte de candidature pour l'un des trois immeubles du futur écoquartier. Etant donné notre expérience, le canton et la ville de Genève nous ont fait confiance et accepté notre participation à ce futuriste écoquartier de la Jonction.

Quels principes allez-vous suivre?

Nous voulons que notre immeuble soit exemplaire, à tous points de vue. Que ce soit la conception du bâtiment, ses aménagements intérieurs et extérieurs, son efficacité énergétique, sa mixité sociale et générationnelle, ses activités commerçantes et de restauration, etc. Nous voulons que nos futurs locataires se sentent vraiment à l'aise dans ce qui sera vraiment «leur» quartier.

Qu'en est-il des aspects énergétiques?

En fait, les trois immeubles locatifs auront le label Minergie. Un objectif «zéro émissions de CO_2» a été fixé pour la production de chaleur. A l'échelle du quartier de la Jonction, une centrale de chauffage à distance sera construite, pour tous les bâtiments de la ville et de l'Etat de Genève, ainsi que pour tous les nouveaux projets dans le quartier.

Et les jardins potagers?

Nous allons aménager des jardins potagers sur les toits pour les locataires, qui s'en occuperont eux-mêmes. C'est une innovation à laquelle nous tenions beaucoup, et les futurs locataires aussi. L'idée est venue des Etats-Unis et là-bas, elle a parfaitement fait ses preuves. **JLE**

Le « Social Loft » de la Jonction
Interview d'Yves Dreier, architecte, associé du bureau Dreier Frenzel Sàrl Architecture + Communication, Lausanne

>> A lire sur www.habitation.ch/actualite.htm